

Programme pluriannuel d'entretien de l'Oise et de ses différents bras

TRANCHE 5

Compte-rendu de la réunion de chantier 14 Septembre 2017

| | |
|--------|---------------------------------------|
| Lieu : | rue des ponts à Moy de l'Aisne à 9h30 |
|--------|---------------------------------------|

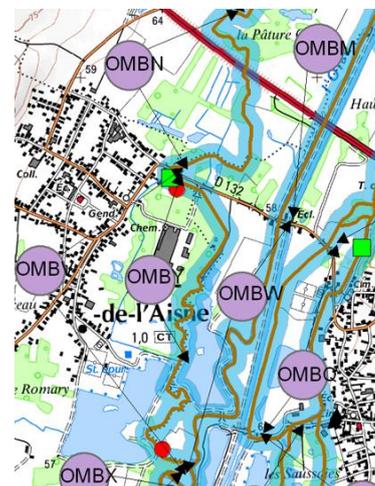
| | | |
|--|--|----------------------|
| Maître d'ouvrage : | Maître d'œuvre : | Entreprise : |
| SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AVAL AXONAISE | Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques | Ets MASCITTI NINO SA |

| Nom, Prénom : | Organisme : | Présent | Absent | Excusé |
|----------------------|---|---------|--------|--------|
| Jean-Michel MACHU | Président du syndicat | X | | |
| Maurice THUET | 1 ^{er} Vice-président | X | | |
| Bruno GRADELET | 2 ^{ème} Vice-Président | X | | |
| David ALLONSIUS | ETS MASCITTI NINO SA | X | | |
| Mickael BARBIER | ETS MASCITTI NINO SA | X | | |
| Annie FERRIERE | Commune de Moy de l'Aisne | X | | |
| Thierry DESMAZES | Commune de Brissy-Hamégicourt | X | | |
| Denis BOUTEILLER | Commune de Brissy-Choigny | X | | |
| Rikia LEFEVRE | Chef de Projet ADERMAS | X | | |
| Philippe LAURENT | Commune de Moy de l'Aisne | X | | |
| William HUCHET | Union des syndicats | X | | |
| | Agence de l'eau Seine-Normandie | | X | |
| | Entente Oise Aisne | | X | |
| | Conseil Départemental de l'Aisne | | X | |
| | Direction Départementale des Territoires de l'Aisne | | X | |
| | Fédération de l'Aisne pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique | | X | |

Cette réunion concerne l'avancement des travaux d'entretien de l'Oise et de ses différents bras (tranche 5). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI NINO SA. – (Siège Social : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux d'entretien de la ripisylve de la tranche 5 se poursuivent.
- L'entreprise se situe aujourd'hui sur la rivière Oise, au niveau des étangs de Moy-de-l'Aisne (tronçon OMBW).
- Le tronçon OMBN, situé sur le bras de l'Oise et en aval de l'autoroute, est terminé.



Localisation des travaux

DETAIL DES TRAVAUX :

- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de rivière. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été laissés à disposition du propriétaire. Les branches de petits diamètres ont été soit incinérées si les conditions le permettaient soit mis en andain (dégradation naturelle).
- Les déchets (plastiques, bouteilles, verres, ...), présents sur le bras de l'Oise (tronçon OMBJ) signalés lors de la dernière réunion de chantier ont été enlevés par l'entreprise.



Sélection végétative et ouverture du milieu

- Aucune remarque n'a été faite sur le tronçon en cours d'entretien (OMBW) et sur le tronçon OMBN.
- Le tronçon OMBV doit être réalisé par l'association d'insertion ADERMAS en collaboration avec l'entreprise MASCITTI NINO SA. Au vu de l'importance du travail notamment en aval du tronçon, l'entreprise MASCITTI réalisera un premier passage pour réaliser un entretien sur la strate arborée où une intervention mécanisée est jugée nécessaire.
- Pour la suite du chantier, l'entreprise MASCITTI NINO SA va intervenir sur le tronçon OMBO.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Une carte des travaux a été envoyée aux mairies concernées pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux conformément à la déclaration d'intérêt général.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Le marché passé avec l'entreprise MASCITTI NINO SA comporte une clause économique pour que 10% des travaux soient réalisés par une entreprise d'insertion. L'association d'insertion qui réalisera les 10% de travaux est l'ADERMAS.
- L'association d'insertion n'ayant pas de pelle, les arbres les plus gros ou dangereux seront laissés en place et marqués jusqu'au passage de l'entreprise MASCITTI NINO SA qui s'occupera d'abattre ces sujets. Il est donc normal que tout le travail ne soit pas toujours terminé suite au passage de l'association d'insertion. L'ADERMAS devrait débiter les travaux d'entretien qui lui ont été confiés en Octobre.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Jean-Michel MACHU – Président du Syndicat 03.23.56.43.75
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43
 - M. Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74

